

demeurant aux BEARUPS à GALLICIAN, la lettre suivante :

" De retour de congé, j'ai pris connaissance de l'article paru dans Midi Libre et concernant l'OVNI de GALLICIAN, je conteste formellement cet article qui semble ridiculiser mon point de vue et celui de plusieurs personnes. En effet, de l'endroit où nous avons aperçu le phénomène, il n'existe aucun fil conducteur, et par conséquent, la thèse de l'EDE (I) est erronée. Si le phénomène n'a pas convaincu l'EDF, il faudrait à une autre solution car la panne d'électricité qui a eu lieu dans le village n'a pas de rapport avec le transformateur de Tardine qui se trouve à l'opposé.

Dans le village nous dépendons d'un autre transformateur. De plus, le phénomène dont nous avons été témoins était beaucoup plus impressionnant et étrange que de " curieuses étincelles " comme il est indiqué dans l'article.

(I) Sur ce point, Mme PASCAL fait une erreur car il existe effectivement une ligne électrique à l'endroit de l'observation. Selon Mme PASCAL, ainsi qu'elle me le dira dans l'enquête, cette ligne n'est pas encore branchée. Même dans le cas contraire, cela ne prouverait rien.

A titre d'indication, je rappelle l'observation de COLLIOURE de cette même nuit du 11 au 12 JUILLET 1978.

" PERPIGNAN " Mardi matin (12.7), vers 03 H 00, un retraité des Douanes de 82 ans, M. Jean FAJAL a aperçu au-dessus de la plage Saint Vincent deux objets de forme ronde émettant une lumière de forte intensité. Les deux engins évoluaient à environ 20 m au-dessus des flots à une cinquantaine de mètres du rivage : aucun bruit n'accompagnait leurs évolutions. Volant de concert, ils se sont dirigés vers le lieu dit " LA CARANQUE " après avoir dépassé la jetée."

Cette observation se situe dans la même nuit que celle de GALLIGIAN.

Interview de Mme Rose PASCAL :

Temps très clair, ciel étoilé.

A quelle heure le phénomène s'est-il déroulé ?

- J'étais couchée, le chien a aboyé, alors je me suis relevée pour crier au chien, et j'ai vu contre le volet comme une lumière d'ambulance. Je me suis alors demandé ce que c'était, je le voyais sur le rebord du volet entrebaillé. Je me suis relevée et, automatiquement, au ras de notre jardin, j'ai vu ce qui se passait.

N'y avait-il qu'un seul objet ?

- On pense qu'il y en avait deux parce que nous, nous le voyons de notre fenêtre et notre belle fille qui le voyait de chez elle en voyait un autre.

Quelle forme avait l'objet ?

- L'objet même on ne le voyait pas; on voyait simplement les feux qui en tombaient. Alors, on voyait que ça tombait de quelque chose de rond, mais on ne voyait pas l'objet lui-même. L'objet n'avait pas l'air de toucher le sol, à moins que quand je l'ai vu, il ne se soit déjà posé.....

Alors vous avez vu l'objet, qui était à environ un mètre du sol ?

- Oui, peut-être un peu plus. Alors, il est resté, on l'a vu à la même place un moment. Et alors, cela faisait de gros feux verts qui en tombaient et avant d'arriver par terre, ils devenaient oranges.

Cela faisait des faisceaux ?

- Oui, mais cela allait très lentement, on le voyait très bien.

Vous voyiez une forme circulaire et partant de cette forme, sur le bord, plusieurs faisceaux ?

- Oui, mais ces faisceaux n'étaient pas répartis régulièrement sur le bord ; parfois rien qu'un, deux ou trois là; vous voyez ce n'était pas régulier. Je ne distinguais pas la forme.

Est-ce que le phénomène éclairait ?

- Non, à part les faisceaux, mais alors, quand le phénomène est parti, au loin, on a vu une lueur orange.

Qu'a fait votre chien pendant l'observation ?

- Le mien s'est arrêté d'aboyer mais celui de la voisine a continué.

A-t-elle été témoin elle aussi ?

- Eh non ! son fils est rentré, lui qui en est fou (des OVNI) et il a fait taire sa chienne sans regarder.

Quelle a été la durée du phénomène ?

- Une demi-heure.

Et cela s'est éloigné doucement ?

- Oui, en direction de la mer, on l'a bien vu partir jusqu'au bout doucement, très doucement.

Cela a duré une demi-heure. Ça s'arrêtait par moment, ça restait au même endroit puis ça repartait et jusqu'à ce qu'on ne le voit plus.

Pendant l'observation, le village a été plongé dans l'obscurité ?

- Oui, jusqu'à 01 H 45, même après le départ de l'objet.

A quelle distance se situait l'objet au début de l'observation

- Juste derrière le jardin, à 30 mètres, 20 mètres.....

Et la taille de l'objet ?

- Je ne sais pas : un ou deux mètres.

SYNTHÈSE : GALLIGIAN, petit village, dépendant de la commune de Vauvert à une vingtaine de kilomètres au SUD de Nîmes. Carte Michelin 83, pli I8, carte IGN 66. Le village est situé à l'entrée de la petite Camargue, au bord du canal s'étendant des marais et des étangs (étang du Charnier). En Octobre 1974, un OVNI fut déjà aperçu à VAUVERT, au GRAU DU ROI et repéré par de nombreux témoins sur tout le Languedoc. Deux groupes de témoins : Mme Rose PASCAL et sa fille Régine d'une part, son fils et sa belle fille de l'autre ont vu, alertés par les aboiements de leurs chiens, un objet discoïdal sombre, d'où partaient des faisceaux - irrégulièrement répartis sur la circonférence -(ou des boules) verts, virant à l'orange en atteignant le sol. Cet objet s'est éloigné lentement vers AIGUES MORTES (SUD.OUEST) il a disparu après une demi-heure, dans le lointain, après s'être arrêté plusieurs fois durant son trajet. L'objet était à environ 2 ou 3 mètres du sol. Il n'y a pas eu d'enquête de la gendarmerie.

ANALYSE : Plusieurs raisons laissent à penser que les témoins sont de bonne foi :

- Ce sont des gens simples, incapables d'inventer une histoire si détaillée sur le phénomène (couleur changeante des faisceaux, chiens aboyant...)
- L'examen au mini goniomètre a donné les résultats identiques avec Mme Rose PASCAL, et avec sa belle fille : une taille de 6 à 10 mètres pour l'objet, nettement supérieure à ce que pensait Mme PASCAL.
- Les témoins ont cru qu'il y avait deux objets distincts, preuve qu'ils ne s'étaient pas trop concertés.

- Ils ont éprouvé la nécessité de réécrire au journal en précisant qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'interprétation de ce qu'ils avaient vu.

Selon moi, les témoins ont indiscutablement vu quelque chose, il reste à savoir si c'est un OVNI, ou s'il s'agit d'une mauvaise interprétation d'un phénomène électrique.

Plusieurs arguments font pencher en faveur de la première hypothèse :

- Les témoins ont nettement vu une forme régulière, discoïdale.

- Ils ont eu la nette impression d'un déplacement rectiligne avec plusieurs arrêts. Ce déplacement ayant lieu perpendiculairement au fil électrique.

- Ils ont décrit le phénomène en insistant à maintes reprises sur la lenteur du phénomène dans tous ses aspects (la vitesse du déplacement serait de l'ordre du KM/H.

- Les chiens ont aboyé, comme dans de nombreux cas de manifestations d'OVNI.

Cela dit, le phénomène électrique a sans doute eu lieu, mais alors qu'elle est leur relation de cause à effet ?

Est-ce le phénomène électrique qui a induit les témoins en erreur ?

OU est-ce le phénomène OVNI qui a provoqué la rupture du transformateur et la panne au village ?

LDLN N° 192 (Février 1980) P. 12.13.14.